

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ DE VILLEROY**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ de Villeroy, dûment convoquée et tenue le 10 août 2020, à 19 h 00, à l'École Centrale située au 378, rue Principale, Villeroy.

Sont présents :

- M. Éric Chartier, maire
- M. Patrice Goupil, conseiller siège n° 1
- M. Yvan Paquet, conseiller siège n° 2
- Mme Danielle Vachon, conseillère siège n° 3
- Mme Roxane Laliberté, conseillère siège n° 4
- Mme Mélanie Faucher, conseillère siège n° 5
- M. Maxime Bédard, conseiller siège n° 6

Assiste également à la séance :

- Mme Joannie Lamothe, directrice générale par intérim

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

**MOMENT DE SILENCE
PRISE DE PRÉSENCE**

MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire Éric Chartier adresse un mot de bienvenue à l'assemblée et constate qu'il y a quorum. La séance est déclarée ouverte.

ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Éric Chartier informe l'assemblée que la séance est enregistrée.

20-08-154

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL, LUNDI 10 AOÛT 2020 – 19 H 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 1.1 Minute de silence
 - 1.2 Mot de bienvenue et constat du quorum
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 juillet 2020
 - 3.2 Suivi aux procès-verbaux précédents
4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE
5. ADMINISTRATION ET FINANCES
 - 5.1 Dépôt – Rapport des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
 - 5.2 Présentation et adoption des comptes à payer
 - 5.3 Autorisation de signature pour le renouvellement du bail avec Poste Canada
 - 5.4 Entériner la signature du contrat avec Sogetel pour la location de la fibre optique
 - 5.5 Autorisation de signature pour un contrat de travaux dans l'emprise du CN
 - 5.6 Renouvellement de l'entente avec Telebec
 - 5.7 Dépôt d'un projet dans le programme d'aide financière du Fond de la sécurité routière
 - 5.8 Formation sur les passages à niveau et PASF

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
7. TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 Travaux de remplacement d'un ponceau – Rang 18
 - 7.2 Achat d'une « clé à choc »
8. HYGIÈNE DU MILIEU
9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
10. LOISIRS ET CULTURE
 - 10.1 Autorisation de signature – contrat de travail de l'éducatrice en service de garde
 - 10.2 Demande de remboursement de frais de non-résident – Isabelle Proulx
 - 10.3 Demande de remboursement de frais de non-résident – Patricia Blier
11. SUJETS DIVERS
12. RAPPORT DES ÉLUS
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER l'ordre du jour en ajoutant au point 11. Sujet divers les points suivants :

- 11.1 Modification du calendrier des séances régulières du conseil
- 11.2 Vente de terrain – Rue Simard
- 11.3 Travaux de voirie

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

20-08-155

3.1 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 6 JUILLET 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2020 ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet 2020 tel que présenté.

Adoptée.

3.2 SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

- Réfection du Rang 16 Est : La rencontre de démarrage de chantier a eu lieu le 6 août. Les travaux débuteront le 31 août.

Plus d'informations seront transmis aux citoyens dans le prochain « Écho de Villeroy ».

- Le débroussaillage des rangs 15, 16 est, 16 ouest et 18 a été fait le lundi 27 juillet.

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

La directrice générale par intérim dépose aux membres du conseil la liste de la correspondance du mois de juillet :

- **Fondation Marie-Pagé** : Remerciement pour le don versé.
- **Ministère de l'Environnement** : Demande d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière sur les lots 723-283P et 723-584P (Marcel Jacques).
- **Ministère de l'Environnement** : Demande d'autorisation pour l'installation d'un système de traitement de l'eau potable et prélèvement d'eau à des fins de consommation humaine pour un projet de station-service, restaurant et d'un lave-auto au 291, route 265 (Esso).
- **Ministère des Affaires Municipales** : Acceptation de la programmation, version #1, déposée pour la TECQ 2019-2023.
- **Ministère des Transports** : Octroi d'une aide financière de 20 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration.

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

5.1 DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

La directrice générale par intérim dépose à la table du Conseil le rapport des engagements de crédits autorisés par les fonctionnaires.

<u>Dépenses</u>	18 876.08 \$
Rémunération des élus	2 139.24 \$
Rémunération régulière	7 376.39 \$
Factures déjà payées	9 360.45 \$

20-08-156

5.2 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER le rapport détaillé des engagements de crédits pour le mois de juillet 2020, pour un montant total de 84 098.25\$ tel que présenté.

FACTURES À PAYER 65 222.17 \$

TOTAL DES DÉPENSES POUR JUILLET 2020 : 84 098.25 \$
Dépenses autorisées par délégation de pouvoir : 18 876.08 \$
Factures à payer : 65 222.17 \$

Je, Joannie Lamothe, directrice générale par intérim, certifie par la présente que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les autorisations de dépenses ont été données et pour le paiement de ces comptes.

Joannie Lamothe, directrice générale par intérim

Adoptée.

20-08-157 5.3 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE RENOUELEMENT DU BAIL AVEC POSTE CANADA

CONSIDÉRANT QUE le bail de location avec Poste Canada est venue à échéance le 1^{er} juillet dernier ;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties souhaitent le renouveler sans y apporter de modification ;

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER le maire, M. Éric Chartier et la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe, a signé le renouvellement du bail avec Poste Canada.

Adoptée.

20-08-158 5.4 ENTÉRINER LA SIGNATURE DU CONTRAT AVEC SOGETEL POUR LA LOCATION DE FIBRE OPTIQUE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité déménagera son bureau à la Maison Jean-Paul Gaudreault et que pour ce faire, elle doit s'assurer d'avoir la connexion internet par fibre optique ;

CONSIDÉRANT QUE ce service est offert par SOGETEL seulement puisque l'entreprise est propriétaire des lignes de fibre optique ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise SOGETEL offre à la Municipalité de procéder à la location des fibres optiques, pour une entente de 15 ans, au montant de 90.00 \$ par mois et un montant de 500.00 \$ pour l'installation, le raccordement ainsi que la fusion des fibres ;

Sur proposition de Mélanie Faucher

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ENTÉRINER la signature du contrat avec SOGETEL et D'AUTORISER Mme Joannie Lamothe, directrice générale par intérim, à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat.

Adoptée.

20-08-159 5.5 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR UN CONTRAT DE TRAVAUX DANS L'EMPRISE DU CN

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité entreprendra des travaux dans l'emprise du Canadien National ;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser ces travaux, la Municipalité doit signer un contrat de travaux dans l'emprise du CN ;

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir ce permis, la Municipalité doit déboursier une somme de 3 700.00 \$ plus taxes si applicables ;

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER Mme Joannie Lamothe, directrice générale par intérim, à signer les documents pour et nom de la Municipalité ;

DE PAYER les frais reliés à l'obtention de ce permis.

Adoptée.

20-08-160 5.6 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC TELEBEC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a conclu une entente avec TELEBEC pour la location d'un terrain appartenant à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE cette entente vient à échéance le 1^{er} septembre prochain ;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties souhaitent renouveler l'entente ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite modifier le tarif de location pour que celui-ci soit de 1 800.00 \$ par année et qu'il soit indexé au coût de la vie en date du 1^{er} septembre de chaque année ;

Sur proposition d'Yvan Paquet

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER le maire, M. Éric Chartier et la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée.

20-08-161 5.7 DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE DU FOND DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite déposer un projet pour l'acquisition de panneau d'affichage de vitesse dans le cadre du programme d'aide financière du fond de la sécurité routière ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe, à déposer le projet dans le cadre du programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière et à signer tous les documents nécessaires pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée.

20-08-162 5.8 FORMATION POUR LES PASSAGES À NIVEAU ET PASF

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ offre une formation sur les règlements concernant les passages à niveau de chemin de fer ainsi que sur le programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire (PASF) ;

CONSIDÉRANT QUE cette formation est offerte en ligne au coût de 95.00\$ plus taxes si applicables et que la directrice générale par intérim souhaite y participer ;

Sur proposition de Mélanie Faucher

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe, ainsi que l'inspecteur municipal, M. Tomy Boucher, à participer à cette formation ;

Et D'ACQUITTER les frais d'inscriptions.

Adoptée.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRAVAUX PUBLICS

20-08-163 7.1 TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN PONCEAU – RANG 18

CONSIDÉRANT QUE suite à l'inspection du ponceau à l'entrée du rang 18, il a été constaté que celui-ci était en mauvais état et qu'il devait être remplacé ;

CONSIDÉRANT QUE le service d'ingénierie de la MRC de l'Érable a préparé une estimation budgétaire des travaux qui

s'élèvent à 31 953.70 \$ plus taxes si applicables pour la réalisation de ces travaux ;

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ENVOYER un appel d'offre sur invitation à deux entrepreneurs de la région pour procéder à la réalisation de ces travaux ;

D'AUTORISER la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe, à s'entendre avec l'entrepreneur dont la soumission répondra davantage à la Municipalité (plus bas soumissionnaire conforme) pour la réalisation des travaux.

Adoptée.

7.2 ACHAT D'UNE « CLÉ À CHOC »

Le point sera reporté à une prochaine séance.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10. LOISIRS ET CULTURE

20-08-164

10.1 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE TRAVAIL DE L'ÉDUCATRICE EN SERVICE DE GARDE

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail de l'éducatrice du service de garde est venu à échéance et que les deux parties souhaitent le renouveler ;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties se sont entendu sur les termes du contrat ;

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER le maire, M. Éric Chartier, et la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe, à signer le contrat de travail de l'éducatrice du service de garde pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée.

20-08-165

10.2 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENT – ISABELLE PROULX

CONSIDÉRANT QU'une demande de remboursement pour des frais de non-résident a été déposée par Mme Isabelle Proulx pour l'inscription de son enfant au camp de jour de Fortierville;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Villeroy autorise le remboursement des frais de non-résident jusqu'à un maximum de 300 \$ pour l'utilisation de services de loisirs et de sports non offerts dans la municipalité ;

Sur proposition de Mélanie Faucher

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER la demande de remboursement déposé par Mme Isabelle Proulx et de lui rembourser un montant de 35.00 \$, soit les frais de non-résident facturé par la municipalité de Fortierville.

Adoptée.

20-08-166

10.2 DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENT – PATRICIA BLIER

CONSIDÉRANT QU'une demande de remboursement pour des frais de non-résident a été déposée par Mme Patricia Blier pour l'inscription de son garçon au hockey mineur à Plessisville ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Villeroy autorise le remboursement des frais de non-résident jusqu'à un maximum de 300 \$ pour l'utilisation de services de loisirs et de sports non offerts dans la municipalité ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'ACCEPTER la demande de remboursement déposé par Mme Patricia Blier et de lui rembourser un montant de 300 \$.

Adoptée.

11. SUJETS DIVERS

20-08-167

11.1 MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE des membres du conseil ne pourront assister à la séance régulière du mois d'octobre ;

Sur proposition de Danielle Vachon

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

DE MODIFIER le calendrier des séances régulières du conseil afin que la séance du mois d'octobre soit le mardi 6 octobre 2020 à 19 h 00 à l'École Centrale de Villeroy.

Adoptée.

20-08-168 11.2 VENTE DE TERRAIN – RUE SIMARD

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite se départir du lot 723-719-24, Rang 4 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est entendue avec Mme Claudette Bellerive pour la vente de ce terrain ;

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER la vente du lot 723-719-24, Rang 4 et D'AUTORISER le maire, M. Éric Chartier et la directrice générale par intérim, Mme Joannie Lamothe à signer les documents pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée.

20-08-169 11.3 TRAVAUX DE VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE des trous se sont formés au coin du Rang 16 Est et de la Route Seigneuriale ;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de voirie sont nécessaires pour réparer cette section ;

Sur proposition de Patrice Goupil

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

D'AUTORISER l'inspecteur municipal à retenir les services de l'entreprise « Les Excavations Roland Laquerre Inc. » pour l'achat de deux semi-remorques de gravier MG20A et de faire la location de la niveleuse afin de l'étendre.

ADOPTÉE.

12. RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de ses comités et invite les membres du Conseil à faire un compte rendu de leurs comités respectifs.

- M. Éric Chartier, maire
 - MRC de l'Érable
 - Comité du Parc régional de la Grande Coulée

- Comité de gestion de la forêt publique
- Comité d'ingénierie
- Fondation de l'Hôtel Dieu d'Arthabaska

M. Patrice Goupil, conseiller siège 1

- Politique familiale et MADA
- Politique d'accueil (nouveaux arrivants)
- FADOQ

M. Yvan Paquet, conseiller siège 2

- Bâtiments et C.P.E.
- Corporation de développement économique de Villeroy
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Mme Danielle Vachon, conseillère siège 3

- Aqueduc
- Service de garde
- Conseil d'établissement Vivalo

Mme Roxane Laliberté, conseillère siège 4

- Les Loisirs Festigrouille Inc.
- Culture

Mme Mélanie Faucher, conseillère siège 5

- Matières résiduelles et recyclables
- Comité d'embellissement
- GROBEC

M. Maxime Bédard, conseiller siège 6

- Partenaires 12-18
- Plan mesure d'urgence
- Communications

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les citoyens présents à poser leur question.

Aucune question n'a été posée.

20-08-170

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Roxane Laliberté

Il est résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présent(e)s

QUE la séance soit levée à 19 h 42.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

Éric Chartier
Éric Chartier, maire

Joannie Lamothe
Joannie Lamothe, directrice générale par intérim

PROJET